



## COMPRENDRE VOTRE NOUVELLE FACTURE

Dans une démarche d'amélioration, la présentation de votre facture évolue pour plus de clarté !  
Vous trouverez ci-dessous toutes les explications nécessaires à sa compréhension.


1 / 2


**Vos contacts**

**Votre interlocuteur EDF**  
4729476265

**Par courrier**  
4729476265  
1 RUE 4729476265  
31096 TOULOUSE CEDEX 1

**Par internet**  
e-mail : edfcollectivites-sudouest@edf.fr  
www.edfcollectivites.fr

**Par téléphone**  
Du lundi au vendredi de 8h15 à 17h15  
05 40 13 00 89 (service gratuit + prix d'appel)


**Urgence**  
Urgence Sécurité Gaz GPDF :  
**0 800 473 333** Service 5 jours  
7 jours

-C7RSD031

**NOM ENTREPRISE**

**ADRESSE**

**CP VILLE**

**Facture du 02/07/2016** 

n° 00000000000 **5**

Montant Hors TVA	81,60 €
Montant TVA (payée sur les débits)	13,99 €
<b>Facture TTC</b>	<b>95,59 €</b> <span style="float: right;"><b>6</b></span>

**Montant total à payer (TTC)** **95,59 €**

à régler avant le 01/08/2016

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalité pour retard au taux annuel de 8,05 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 ¢.

**Les prochaines étapes**

\* Prochaine facture vers le 02/08/2016 (sauf réalisation intervenue entre temps)  
\* Prochain relevé vers le 31/07/2016

**Vos informations client**

**Vos références**  
Compte de facturation : 20139117  
Compte commercial : 1-KBIN

**Votre contrat**  
Offre gaz : Gaz naturel à prix fixe

**Nom du client**  
SITE KBS 0110207166

**Lieu de consommation**  
1 RUE 0110207166  
81090 LAGARRIGUE

**Paiement par Prélèvement Banque de France**

Trésores : 7679736066

Votre trésorerie sera prélevée d'un montant de : **95,59 €**

le : **01/08/2016**

sur le compte : FR 41 30001 99999 E811000000 92

Référence Prélèvement Banque de France : 21810130100016 \*\*\*\*20200\*

### 1 Contact EDF Collectivités

Coordonnées postales et téléphoniques du service Client EDF Collectivités qui vous conseille et assure la gestion de votre contrat, à contacter pour toutes questions relatives à votre contrat, vos factures, les offres d'électricité et de gaz naturel.

### 2 Dépannage

Numéro à composer pour contacter le service dépannage du gestionnaire du réseau de distribution en cas de problème technique sur votre alimentation en gaz (coupure, fuite, odeur suspecte) sur le site concerné.

### 3 Références

Le numéro de votre compte de facturation vous sera demandé pour tout contact téléphonique avec EDF Collectivités. Le numéro de votre compte commercial vous permet d'identifier vos contrats sur votre Espace Client.

### 4 Adresse de facturation

Adresse utilisée pour l'envoi de vos factures.

### 5 Identification de facture

Nature du document (facture ou avoir), numéro et date d'émission de la facture.

### 6 Synthèse

Montant total TTC de la facture tenant compte de vos avoirs et/ou sommes restant dues.

### 7 Moyen de paiement

Cette rubrique indique le moyen de paiement pour lequel vous avez opté et les instructions de paiement relatives.

2 / 2

**SITE KBS 0110207166**

Détail de votre facture du 02/07/2016 n° 0000000000

Document à conserver 10 ans

Données contrat	Données Point de Livraison
Gaz naturel à prix fixe	1 RUE 0110207166 81090 LAGARRIGUE
Ref. de votre contrat 1-KBN	Ref Acheminement Gaz : 99999999999400
Prix non réglementés	
Souscrit depuis le 24/10/2014	Code d'imputation : F3.Culture
Venant à échéance le 30/11/2015	

**Evolution de la consommation facturée en kWh**

Total Gaz Naturel (HT)		78,21 €	
Abonnement gaz (HT)	Période du 01/07/2016 au 31/07/2016	Prix unitaire HT	Taux de TVA
		16,03 €/kWh	0,50 %
Consommation (HT)		Consom 1 241 kWh	
		Prix unitaire HT	Taux de TVA
		60,18 €	
Gaz Période unique		12 684 kWh	
Annulation estimation facture n°10 040 941 324		-9 662 kWh	
Période unique		-1 781 kWh	
Annulation estimation facture n°10 042 468 898			
Période unique			

Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		5,39 €	
Taxe intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel	Période du 15/03/2016 au 30/06/2016	Assiette 1 241 kWh	Prix unitaire Hors TVA 0,434 €/kWh
		Taux de TVA 20,00 %	

Total Hors TVA pour ce site		81,60 €	
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette 13,93 €	
TVA à 5,00 %		0,68 €	
TVA à 20,00 %		13,11 €	
<b>Total TTC pour ce site</b>		<b>95,29 €</b>	

Données comptage

Point de Comptage et d'Estimation : 23230000209000 Profil de consommation : P012

Consommation Annuelle de Référence : 79 976 kWh/an Identifiant de comptage : 05141000187936

Acheminement : Tarif T2

Index (relevés / estimés)	
Index de début	Index de fin
8497 le 15/03/2016	9376 le 01/07/2016
Coeff. thermique : 014.430 kWh/m³	

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouver l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur [www.edfcollectivites.fr](http://www.edfcollectivites.fr)

Réalisation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais :

Étape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact

Étape 2 : la réponse apportée par le Service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture.

Étape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8

Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°9252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

## 1 Identification de facture

Nature du document (facture ou avoir), numéro et date d'émission de la facture.

## 2 L'essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, la date de prise d'effet, la date d'échéance et le nom ou type de contrat souscrit. Un contrat de marché est un contrat dont le prix est déterminé par votre fournisseur d'énergie.

Vous retrouvez également le nom et l'adresse du lieu de consommation ainsi que sa référence acheminement (référence partagée entre le gestionnaire du réseau de distribution et votre fournisseur EDF Collectivités).

## 3 Évolution de la consommation facturée

Cette rubrique présente votre consommation facturée en kWh sur les 12 derniers mois. Elle est présentée sous la forme d'un histogramme afin de vous en faciliter la lecture.

## 4 Total Gaz Naturel

Il s'agit du montant hors taxes dû au titre de la fourniture de gaz naturel et de l'accès et l'utilisation du Réseau public de distribution de gaz.

La ligne Gaz période unique/estimation de l'énergie détaille pour le site les éléments de facturation pour l'abonnement, les consommations réelles (Gaz Période unique) ou estimées (Estimation de l'énergie Période unique).

Le taux de TVA applicable est donné à titre d'information.

## 5 Taxes et contributions Hors TVA

Les taxes et contributions sont collectées par tous les fournisseurs d'énergie notamment pour le compte de l'État et/ou des collectivités.

- **La CTA** : Contribution tarifaire acheminement
- **La CTSSG** : Contribution au tarif spécial de solidarité gaz
- **La TICGN** : Taxe intérieure sur les consommations de gaz naturel
- **La CAB** : La Taxe biométhane sert à compenser le montant prévisionnel des charges de service public imputables à l'achat de biométhane injecté dans les réseaux de gaz naturel. L'ensemble des clients finals sur le marché français est soumis à cette contribution.

## 6 Données de comptage

Cette rubrique regroupe les informations relatives à vos données de comptage.

- **Le Point de Comptage et d'Estimation (PCE)** permet d'identifier de façon unique votre point de livraison d'énergie.
- **Le Profil de consommation** est la courbe de répartition journalière de la consommation d'un client type sur l'ensemble de l'année, par le climat de référence (l'attribution d'un profil est effectuée en fonction de l'historique de consommation sous contrôle de la Commission de Régulation de l'Énergie – CRE –).
- **La Consommation Annuelle de Référence (CAR)** est mise à jour par le gestionnaire du réseau de distribution en avril de l'année « A+1 » pour chaque PCE sur la base de la consommation réelle de l'année « A » (corrigée des variations climatiques).

## 7 Index

Cette rubrique indique les index de consommation relevés par le gestionnaire du réseau de distribution (Index en gras) et les index de consommation estimé (Index non gras).